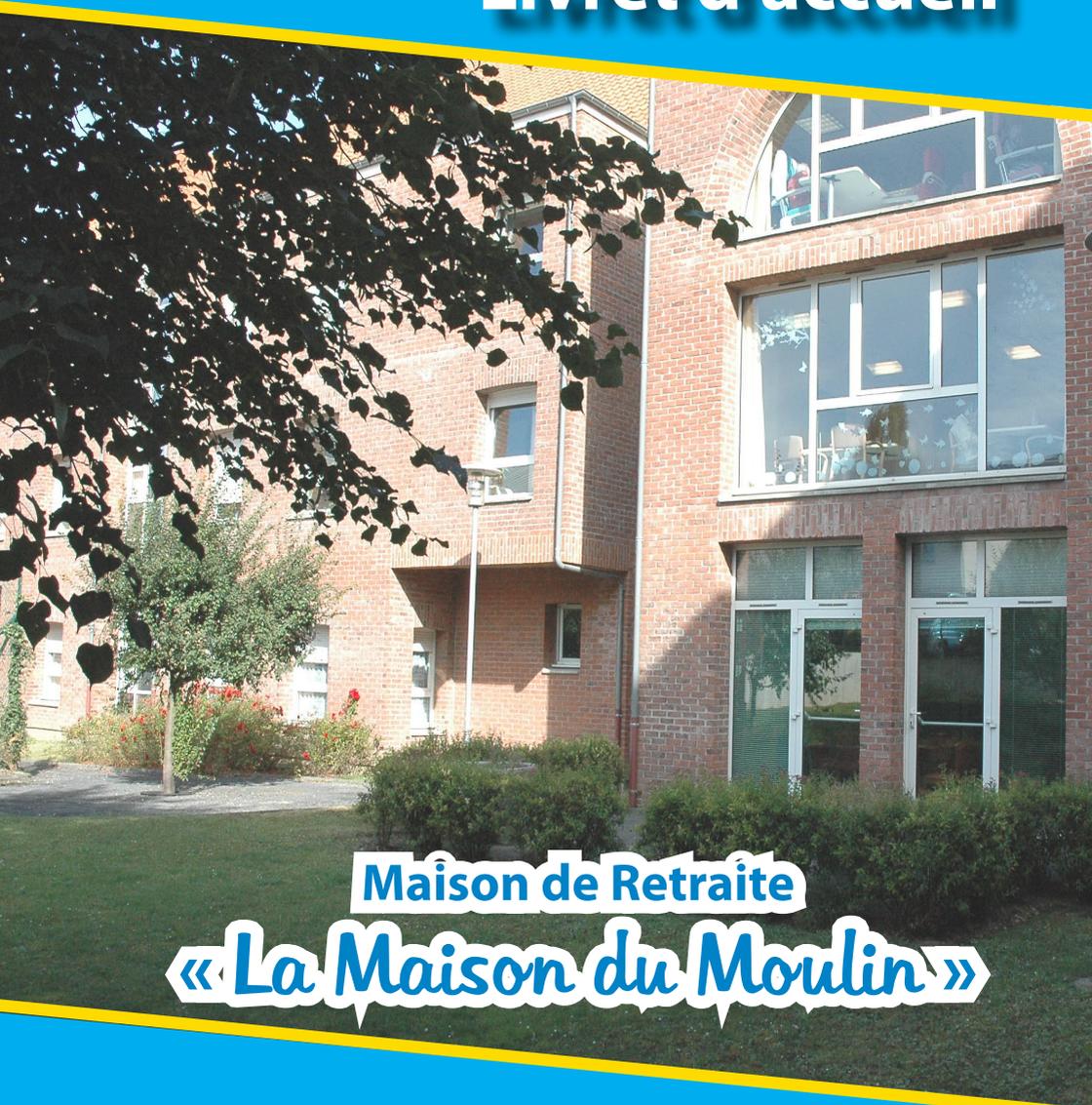


Livret d'accueil



Maison de Retraite
« La Maison du Moulin »

27, rue Henri Sculfort 59600 MAUBEUGE
Tél : 03.27.69.44.60 (secrétariat)
mail : lamaisondumoulin@ch-sa.com



Sommaire

Résidence	p 4	Service hôtelier	p 10 et 11
Admission	p 5	Loisirs	p 12
Soins	p 6	Satisfaction	p 13
Vie pratique	p 7 à 9		

Le mot du Directeur

Les résidents, le personnel et les membres du Conseil de vie sociale de la Maison du Moulin se joignent à moi pour vous souhaiter la bienvenue au sein de notre établissement.

Vous trouverez dans ce livret d'accueil toutes les informations nécessaires pour vous permettre de profiter pleinement des prestations et activités offertes par notre Maison de retraite.

Les personnels de l'EHPAD seront disponibles et attentifs à vos attentes tout au long de votre séjour.

L'équipe d'animation et de vie sociale, l'équipe soignante sous la houlette du cadre de santé, l'équipe administrative, l'équipe hôtelière, les médecins coordonnateurs et moi-même, serons vos interlocuteurs privilégiés et mettrons tout en oeuvre pour rendre votre vie agréable et heureuse au sein de la Maison du Moulin.



Bienvenue à vous

Mme MASCREZ-PIOLA
Directeur de la Maison du Moulin

Présentation de la résidence



La Maison du Moulin est un **Etablissement Public d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes** ouvert en 2001, rattaché au Centre Hospitalier de Sambre Avesnois. Il comprend 120 lits.

Elle accueille **les personnes de plus de 60 ans, autonomes ou dépendantes, ainsi que les couples.**

Une cinquantaine de personnes composées de personnel d'animation, soignant, technique et administratif sont à votre service.

Admission

Votre admission est subordonnée à **la constitution d'un dossier que vous réaliserez auprès du secrétariat et, à une visite médicale** auprès d'un des médecins coordonnateurs de l'établissement.

A cette occasion, **une visite de l'EHPAD avec un membre de votre famille** et un membre de l'équipe sera organisée. **Un contrat de séjour vous sera remis lors de votre admission.** Il vous sera précisé le règlement de fonctionnement et les modalités de vie au sein de l'EHPAD.

La facturation

Le prix de journée fixé chaque année par arrêté de Monsieur le Président du Conseil Général **est affiché dans le hall d'accueil de la Maison du Moulin.**



Le Comptable de l'établissement est le Trésorier Principal de Maubeuge.

Les soins



Les médecins coordonnateurs de l'établissement sont **responsables de l'organisation des soins** en collaboration avec le cadre de santé. L'équipe soignante assure la qualité des soins et de l'accompagnement des personnes.

L'équipe paramédicale se compose d'aides-soignants d'infirmier(e)s, d'A.S.H. , d'une psychomotricienne, de diététicien, d'aides médico-psychologiques, d'assistant en gérontologie, d'une infirmière référente, d'un cadre de santé. La Maison du Moulin dispose également d'un cabinet dentaire. Un espace de relaxation «Snoezelen» est aménagé au sein de la Maison de retraite.

Chaque résident conserve **l'entière liberté de choix de son médecin, pédicure, orthophoniste, kinésithérapeute...** Votre kinésithérapeute peut utiliser les installations disponibles au rez de chaussée de la Maison du Moulin (matériel et parcours de déambulation). L'équipe administrative vous précisera les prestations qui sont à la charge de l'EHPAD et celles qui restent à votre charge (avec prise en charge possible par la sécurité sociale).

Vie pratique

Vos lieux de vie

La Maison du Moulin comporte **102 chambres individuelles et 9 chambres à 2 lits**, toutes équipées **d'une salle d'eau, de sanitaires individuels, d'une prise de téléphone, d'une prise TV, d'une sonnette d'appel.**

Vous pouvez y **installer quelques meubles et objets afin de la personnaliser.** L'entretien des chambres est assuré par l'établissement.

Les chambres sont réparties sur **trois niveaux** desservis par **deux ascenseurs.**

A chaque niveau, les locaux communs comprennent : **salle à manger, salons, salle de soins et salle de bains.**

